

La démographie des 0 à 25 ans

La démographie des jeunes d'âge scolaire ou susceptibles d'être en études, est une composante importante de l'évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants • **fiches 6, 7, 8, 9 et 11**. L'évolution du nombre de jeunes scolarisables a une influence sur de nombreuses variables de contexte scolaire et de moyens présentées dans cet ouvrage.

Quatre zones avec une forte proportion de jeunes de moins de 17 ans

Les départements qui présentent les effectifs de jeunes de moins de 17 ans (qui correspond approximativement à la population des écoliers, des collégiens et lycéens) les plus élevés sont ceux où se situent les plus grandes villes et les départements d'Île-de-France • **2.1**. La représentation en anamorphose permet une déformation de la superficie des territoires proportionnellement à la population des 0 à 17 ans. Plus de 600 000 jeunes résident dans le Nord (Lille) et plus de 400 000 en Seine-Saint-Denis, dans le Rhône (Lyon) et les Bouches-du-Rhône (Marseille). Ces départements sont donc grossis sur la carte. Les effectifs de jeunes de moins de 17 ans varient entre 200 000 et 400 000 dans des départements proches géographiquement des précédents : le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime (Rouen), les sept autres départements franciliens et l'Isère (Grenoble). Cette tranche comprend également des départements plus éloignés, dans le Nord-Ouest, le Nord-Est, mais aussi le Sud et La Réunion parmi les DROM. Les effectifs de jeunes de moins de 17 ans étant faibles dans les départements ruraux, les surfaces de ces territoires sont ainsi rétrécies. Ils se sont d'ailleurs affaiblis ces dernières années, car les zones rurales ont un taux de croissance de population négatif, à l'exception des littoraux ouest et sud. La part de jeunes de moins de 17 ans est supérieure à 22 % dans un tiers des départements. La majorité de ces derniers sont répartis en quatre zones à proximité de grandes villes : une zone nord, une zone nord-ouest, une zone Rhône-Alpes et une zone autour de Paris qui comprend les départements franciliens, mais également les départements limitrophes • **2.2**. Au contraire, cette part de jeunes est plutôt faible dans les départements urbains du Nord-Est et du Sud (en particulier le Sud-Est). La part de jeunes âgés de 0 à 17 ans est particulièrement élevée en outre-mer. Elle atteint son maximum en Guyane (39 %) et à Mayotte (51 %), mais elle est également importante à La Réunion et en Guadeloupe. La part des jeunes est assez faible dans les départements les plus ruraux où elle est généralement nettement inférieure à la moyenne.

Les jeunes de 18 à 25 ans résident plus fréquemment dans les départements les plus urbains

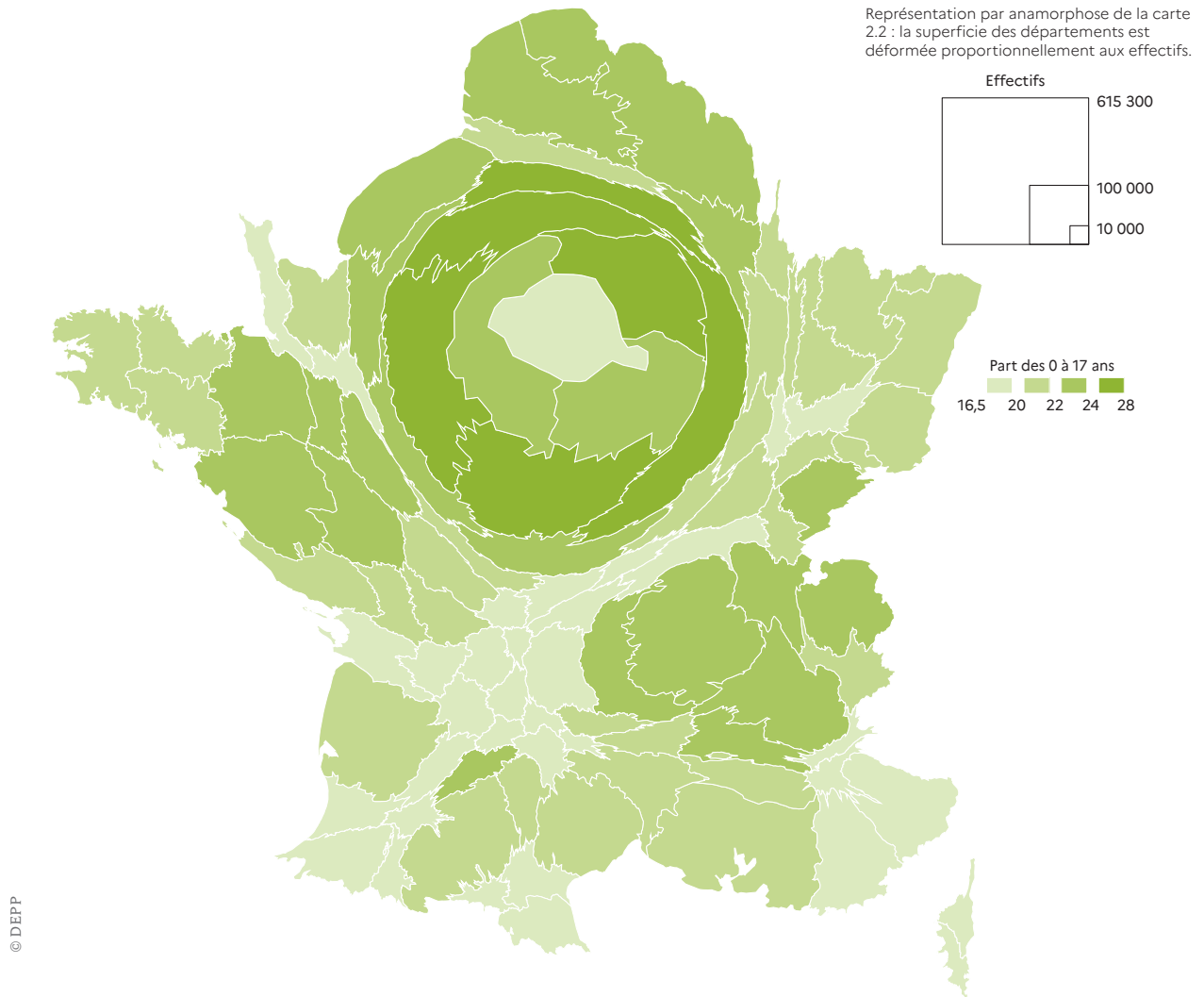
La population des jeunes de 18 à 25 ans en âge d'être étudiant ou jeune travailleur est davantage concentrée que celle des 0-17 ans dans les départements les plus urbains qui ont des offres de formation dans l'enseignement supérieur et d'emploi plus riches. La part des 18-25 ans est supérieure à 9 % dans un tiers des départements, principalement ceux où se situent les grandes villes. Cette part est plus faible dans les départements plus ruraux car les populations de jeunes migrent dans les villes • **2.3**.

Dans les quatre zones décrites précédemment, les jeunes de 18 à 25 ans sont donc davantage concentrés dans les départements les plus urbains : le département du Nord, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique, l'Isère et surtout le Rhône et enfin la Seine-Maritime et en particulier Paris dans le bassin parisien élargi. En région parisienne par exemple, cette classe d'âge est moins représentée dans les départements de la grande couronne, notamment les Yvelines, alors qu'elle est fortement surreprésentée à Paris. Ce phénomène concerne également les départements urbains hors de ces zones, surtout la Haute-Garonne, dont la population des jeunes de moins de 17 ans était inférieure à la moyenne nationale. Par ailleurs, les départements avec des villes plus petites, en particulier la Meurthe-et-Moselle (Nancy), attirent également les jeunes adultes. La part des 18-25 ans est donc proche et parfois supérieure à la moyenne dans ces départements, à l'inverse des départements limitrophes plus ruraux. En outre-mer, en dépit de l'importante mobilité géographique vers la métropole, la part des jeunes de 18 à 25 ans reste élevée à Mayotte, à La Réunion et surtout en Guyane (11,8 %).

POUR EN SAVOIR PLUS

Audenaert D., de Bellefon M.-P., Pégaz-Blanc O., 2020, « Aires d'attraction des villes : plus de 15-29 ans et de cadres dans les pôles et dans les grandes aires », *Insee Première*, n° 1827.
Vallès V., 2020, « Le dynamisme démographique faiblit entre 2013 et 2018, avec la dégradation du solde naturel », *Insee Focus*, n° 221.

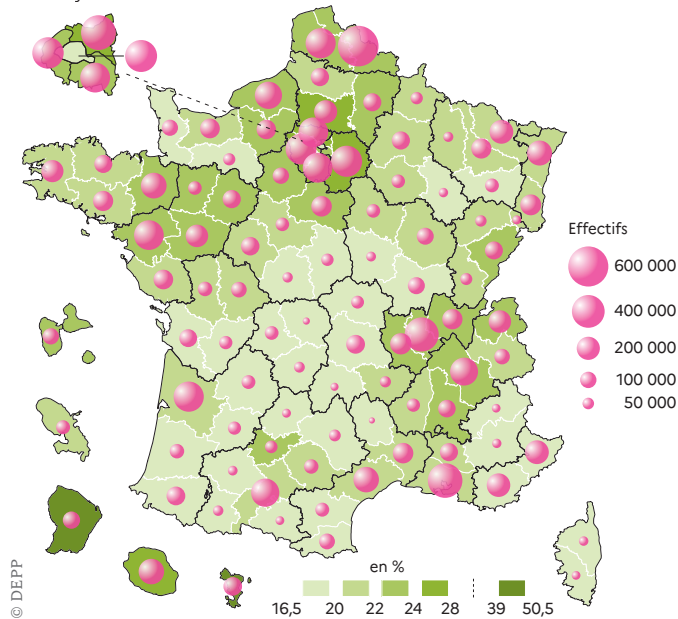
2.1 Anamorphose de la population âgée de 0 à 17 ans par département
Janvier 2019



© DEPP

NB : les DROM sur la carte 2.2 étant redimensionnés dans un souci de lisibilité, l'anamorphose n'a pas été appliquée sur ces territoires.

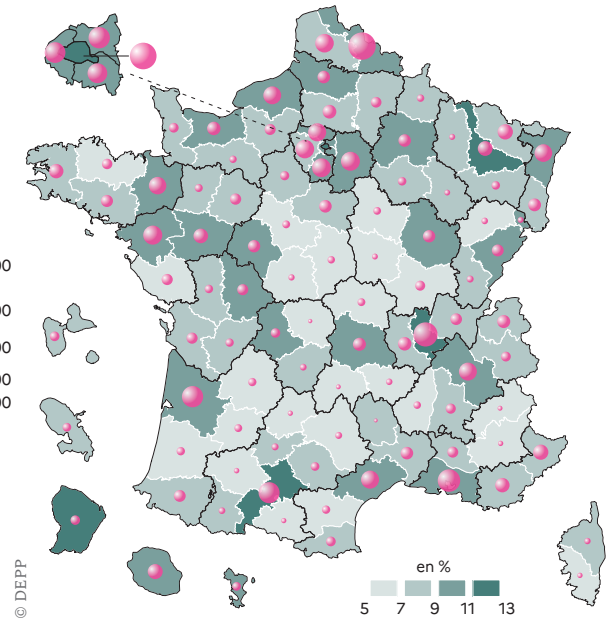
2.2 Part et effectif de la population âgée de 0 à 17 ans
Janvier 2019



© DEPP

France métropolitaine + DROM : 21,9 %

2.3 Part et effectif de la population âgée de 18 à 25 ans
Janvier 2019



© DEPP

France métropolitaine + DROM : 9,1 %

Source : Insee et DEPP-MENJS, estimations de population au 1^{er} janvier, 2019 (et Insee, Recensement de la population 2017 pour Mayotte)